



Une victoire ...qui en appelle d'autres

Les organisations syndicales de salarié.e.s CGT et CGC ainsi que les organisations patronales CNADA, FNUJA et SAF avaient introduit un référé au regard d'un grave problème de gouvernance constaté au sein de l'ENADEP. Certaines organisations n'avaient pas hésité à s'octroyer la gouvernance de l'école lors d'un putsch.

Le résultat est tombé le 25 juin 2020. L'ENADEP va pour six mois minimum être dirigée par un administrateur provisoire. Sa mission est des plus claires :

«

- *Se faire remettre par tous détenteurs (organismes bancaires, représentants de l'association, comptables...), tous documents utiles, ainsi que les fonds de l'association,*
- *Administrer et gérer l'association avec les pouvoirs du conseil d'administration et du président défaillant,*
- *Déterminer les personnes habilitées à siéger au conseil d'administration au regard des dispositions statutaires de l'association ENADEP,*
- *Réunir l'assemblée générale des adhérents en vue de toute décision regardant l'avenir de l'association, notamment la désignation d'un nouveau conseil d'administration, d'un nouveau bureau et d'un nouveau président dans les conditions fixées par les statuts,*
- *Représenter tant en demande qu'en défense l'association dans toutes les instances dont l'objet entre dans la limite de ses pouvoirs d'administrateur et dans ses rapports avec les administrations. »*

Nous étions plutôt très confiants au vu de la situation. Nous aurions préféré ne pas en arriver à cette procédure, mais les « *putschistes* » ne nous ont pas laissé le choix.

Ce résultat confirme, s'il en est encore besoin, que nous avons raison. Ainsi, ceux qui pensent être au-dessus des statuts et de la Loi comprennent comment il est amer de se faire rappeler à l'ordre. Pour autant, il va nous falloir travailler avec l'administrateur afin de l'aider dans sa mission, l'objectif étant bien entendu la mise en place d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau dans les conditions fixées par les statuts.

Ainsi, M. Michel Avenas, le « *templier* » des temps modernes va pouvoir se recentrer sur son association l'OSTI dont il serait le président. L'OSTI – esprit du temple [*Ordre Souverain du temple Initiatique*] semble être pour partie financée de manière douteuse. En effet, selon de nombreux journaux tels l'Express, le fondateur de l'Ordre n'était autre qu'un conseiller de Paul Biya - fin des années 1990... connu pour ses exactions au Cameroun. Depuis, cette organisation a multiplié ses liens financiers avec l'Afrique francophone. [Cf. *Olivier Vallée*].